

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 JUIN 2017

----- Compte-rendu sommaire/Procès-Verbal de la séance

L'an deux mille dix-sept et le douze du mois de Juin, à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Mazerolles, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. CONDÉRANNE Jean Léon, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM CONDERANNE Jean-Léon Maire, PEGUILHE Christian, LAMANE Christian, GOMES Stéphanie, KAHLA-PEGUILHE Isabelle Adjoints, ARIZA François, LAPEYRE Elizabeth, BORDENAVE Pascal, DARRIBERE Aline, BIGNES Florence, LAYAA-LAULHE Christophe, MALE Nathalie, SANTOS Paula et HERALD Xavier conseillers municipaux.

Etaient excusés : MOUREU Pierre et BORDENAVE Pascal.

Date de convocation : le 2 Juin 2017.

François Ariza a été élu secrétaire de séance.

Panneau lumineux

Une démonstration du panneau d'affichage électronique s'est déroulée au centre médico-commercial, lieu où le Conseil Municipal souhaite qu'il soit implanté afin d'y communiquer les informations municipales, touristiques, associatives, culturelles et sportives. L'ensemble des commerçants et des personnels de santé ont donné leur accord pour son installation.

Le Conseil Municipal a souhaité rencontrer de nouveau le chargé d'affaires afin de discuter les modalités financières.

Point sur les différents travaux

Appartement de l'ancienne poste : Les travaux se poursuivent et l'appartement pourrait être proposé à la location au 1^{er} Août si les travaux ne prennent pas de retard. De plus, un rafraîchissement de la cage d'escalier est prévu.

Programme voirie 2017 : Le Conseil Municipal a pris connaissance des différentes offres des entreprises consultées. L'analyse sera faite ultérieurement afin de notifier le marché à la société retenue.

Station-Service : L'inauguration de la station-service aura lieu le mercredi 14 Juin en présence des représentants de Total. A cette occasion, le bail sera signé entre les deux parties. De plus, une convention sera signée avec le gérant d'une station-service pour l'entretien des abords de la station par le personnel communal.

Contrat de ruralité : Monsieur le Maire a fait part à l'assemblée que la semaine prochaine seraient connus les projets communaux retenus dans le cadre du contrat de ruralité. Il propose donc à l'assemblée de commencer les travaux d'extension et d'isolation de la salle des sports, pour lesquels la Commune a eu la DETR et pour lesquels elle a également déposé une subvention auprès du Conseil Départemental.

Affaires scolaires : frais de fonctionnement école et rythmes scolaires

Le Conseil Municipal a délibéré et a fixé les frais de fonctionnement à 715€.
De plus, Monsieur le Maire a informé l'assemblée que l'année prochaine la Communauté de Communes des Luys en Béarn cessera de verser la subvention pour les classes bilingues, subvention qui permettait d'accueillir des élèves des communes appartenant à l'ancienne Communauté de Communes d'Arzacq. Compte tenu du coût que représente l'école, ne seront désormais acceptés en bilingue que les élèves dont les communes acceptent de régler les frais de fonctionnement.
En outre, le Conseil Municipal attend une publication officielle pour prendre une décision concernant la modification des rythmes scolaires et le retour de la semaine à quatre jours.

Distributeur de billets

Le Conseil Municipal a décidé de rencontrer la personne en charge de l'implantation des distributeurs de billets du Crédit Agricole pour discuter des options et modalités financières qui s'offrent à la Commune.

Caisse des écoles

Après délibération, Christian Péguilhé et Nathalie Malé ont été désignés délégués à la Caisse des Écoles.

Questions diverses

- Le devis de l'entreprise Roubit concernant le changement de l'embrayage du tracteur communal a été validé pour un montant de 1302€ HT.
- Le devis de l'entreprise Peyroutet Telecom, pour le changement du standard téléphonique, a été validé pour un montant de 1740€ HT.
- Monsieur le Maire a informé l'assemblée que Mazerolles sera village-étape arrivée du Tour du Canton d'Arzacq le jeudi 10 Aout 2017. La Commune offrira l'apéritif.
- L'élection des délégués municipaux pour les élections sénatoriales aura lieu le Vendredi 30 Juin 2017 à 18 heures.
- Une réunion en vue de la préparation de la journée des associations aura lieu le lundi 19 Juin 2017 en présence des associations communales.
- Le devis de l'entreprise Larrouturou a été présenté au Conseil pour des travaux sur différents bâtiments communaux. Après discussion, un nouveau devis lui sera demandé afin qu'il effectue des travaux supplémentaires au local d'archives.

Vu par nous, Maire de la commune de Mazerolles, pour être affiché le 20 Juin 2017 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A MAZEROLLES, le 20 Juin 2017
Sceau de la mairie

Le Maire

Jean-Léon Condéranne